

56% des Français prêts à réparer leur véhicule avec des pièces d'occasion

Valoriser les véhicules en fin de vie et favoriser la réutilisation des pièces détachées, telle est la volonté du gouvernement. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les professionnels de la réparation automobile ont dû proposer à leurs clients une pièce de rechange d'occasion plutôt qu'une neuve. L'objectif est de faire baisser le coût des réparations tout en favorisant la réduction et le recyclage des déchets automobiles. Selon un sondage effectué par Vivastreet, le n°2 des sites de petites annonces en France, près de 6 sondés sur 10 sont prêts à réparer leur véhicule avec des pièces d'occasion.

Malgré l'annonce de la loi obligeant les professionnels de l'automobile à proposer des pièces de réemploi, en 2016, 54% des sondés Vivastreet étaient contre la pièce de réemploi, en 2018¹, il ne sont plus que 44%². Les Français sont donc de plus en plus enclins à utiliser des pièces d'occasions.

1. Les Français prêts à acheter des pièces d'occasion

Le recours aux pièces de réemploi va devenir plus fréquent. Après une collision, le coût de la remise en état du véhicule peut dépasser sa valeur d'origine. L'utilisation de pièces d'occasion peut alors être une bonne alternative. Lorsque l'on sait que le prix des pièces neuves augmente, on comprend que le consommateur a tout intérêt à s'intéresser à ce marché. En effet, **une pièce détachée d'occasion se facture en moyenne 30% à 80% moins cher qu'une neuve**, ce qui permet au conducteur de réaliser des économies importantes. Réparer ou faire réparer sa voiture avec des pièces d'occasion est non seulement économique mais aussi écologique. Cette mesure est favorable à la réduction des déchets, à la limitation des émissions de CO2 et au recyclage.

Cédric Brochier, General Manager France de Vivastreet, commente : « *L'achat de pièces détachées d'occasion a connu une réelle évolution depuis la crise économique, les conducteurs ayant pour principal objectif de réduire leurs dépenses quotidiennes. Ainsi, tout comme l'économie collaborative est aujourd'hui omniprésente dans nos sociétés, l'achat de pièces détachées d'occasion devient une évidence pour la majorité des conducteurs.* »

¹ Sondage effectué au mois de janvier 2016 auprès de 1260 utilisateurs de Vivastreet

² Sondage effectué au mois de mars 2018 auprès de 708 utilisateurs de Vivastreet

2. Une méfiance vis à vis des pièces d'occasion encore présente

Les Français restent tout de même mitigés car **la peur d'être victime d'une arnaque ou de posséder une pièce d'occasion défectueuse est toujours présente**. Ce qui explique notamment le résultat du sondage qui reste très serré (56% pour et 44% contre). En effet, les consommateurs se questionnent sur l'origine de ces pièces détachées et sur la garantie de la sécurité des usagers sur les routes. **La provenance des pièces est cependant strictement encadrée et réglementée**, ce qui explique que de plus en plus de Français sautent le pas. Les pièces ainsi commercialisées, issues de véhicule hors d'usage ou d'échange standard (des pièces d'occasion complètement refaites à neuf), doivent respecter la réglementation de l'article L. 221-1 du code de la consommation, ce qui exclut le risque de voir sur le marché des pièces dont l'origine est inconnue.

3. Comment choisir les bonnes pièces d'occasion ?

Pour se procurer des pièces de réemploi de qualité, mieux vaut **se rendre directement aux comptoirs des casses** ou **effectuer une demande de pièce sur différents sites spécialisés**. Il faut cependant éviter les sites non officiels. Il convient aussi de privilégier les **pièces de réemploi complètement refaites à neuf**, ces pièces répondent aux mêmes exigences de fabrication, de garantie et de qualité que les pièces d'origine ; ou les **composants et éléments commercialisés par les centres de traitement de véhicules hors d'usage (VHU)**. Les VHU sont d'abord dépollués puis les pièces sont démontées pour être revendues, en l'état.

À propos de Vivastreet

[VIVASTREET](#) met à disposition des internautes plus d'un million d'annonces actives en permanence, en France. N°2 des sites de petites annonces gratuites, Vivastreet compte parmi ses catégories phares l'Emploi, l'Immobilier, l'Auto, ou encore les Animaux. Créé en 2004 par Yannick Pons et une équipe de professionnels français, Vivastreet est présent dans 13 pays et compte plus de 35 millions de visiteurs uniques par mois, dont près de 10 millions en France. Et pour couronner le tout, Vivastreet.com a été **Élu Service Client de l'Année 2017***.